

29-30/03-Connaitre la réglementation liée au foncier agricole et construire sa stratégie de recherche de terres

Public cible

Porteurs de projet agricoles

Objectifs

L'objectif de ces deux journées est de faire comprendre les outils juridiques à votre disposition concernant les terres agricoles et de vous donner des repères pour construire votre stratégie de recherche de foncier. - Connaitre et comprendre l'ensemble des contrats permettant la mise à disposition de foncier agricole en particulier les règles du fermage agricole - Connaitre ses droits et devoirs en tant que propriétaire/bailleur

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Le statut du fermage. Le fonctionnement de la SAFER.
Le contrôle des structures / les demandes d'autorisation d'exploiter.
Les différents outils de recherche de foncier.
Les arguments pour convaincre des propriétaires ou des cédants.
La construction de votre plan d'action...

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Des temps de questions sont prévus pour les participants. Des supports de formation seront remis lors de la formation.

Modalités d'évaluation des acquis

Un questionnaire d'évaluation sera remis en fin de formation.

Références qualités

qualicert,qualiopi

Dates, lieux et intervenants

29 mars 2021 202 Chemin de Tartaix
09:00 - 17:00 (7hrs) 38330 Montbonnot Saint Martin

30 mars 2021 202 Chemin du Tartaix
09:00 - 17:00 (7hrs) 38330 Montbonnot Saint Martin

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR 38

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 22/03/2021

Tarifs

Adhésion Addear 38, CPF (280€) ou participation libre

Plus de renseignements

Lucie Guillet, Emeline Gaborieau
addear38@wanadoo.fr
ADDEAR 38
Marché d'Intérêt National
117 rue des Alliés
38030 Grenoble
Tel. 09 60 03 50 14

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Audrey Bideau, juriste au Comité d'Action Juridique, spécialisée dans le droit agricole.

Audrey Bideau, juriste au Comité d'Action Juridique, spécialisée dans le droit agricole.
Lucie Guillet, animatrice - accompagnatrice à l'Addear 38.